



PLAN DE SITUATION - Echelle : 1 / 25000

■ LOCALISATION DU SITE D'ELEVAGE

PLAN D'EPANDAGE DE DEJECTIONS ANIMALES

FUMIER FIENTES
 LISIER

DEJECTIONS PROVENANT DE L'ELEVAGE EXPLOITE PAR :

NOM / RAISON SOC. : **GAEC CHABAUTY**
 ADRESSE : "La Piranderie"
 COMMUNE : 79300 - BRESSUIRE
 TERRAINS PROVENANT DE L'EXPLOITATION DE :
 - GAEC CHABAUTY "La Piranderie" 79300 - BRESSUIRE

GAEC CHABAUTY

Signature de l'exploitant; pour accord

PLANS ETABLIS, POUR LE COMPTE DE L'EXPLOITANT PAR :

Tel : 02.41.72 14 16
Fax : 02.41.72 14 18

E
IMPACT ET ENVIRONNEMENT

2, rue Amédéo Avogadro
49070 BEAUCOUZE

ref dossier	Classement	Date élab. plans
001742	IE	juil-16

Eleveur :		PLAN D'EPANDAGE D'EFFLUENTS D'ELEVAGE											
Adresse :		RELEVÉ PARCELLAIRE											
Mises à disposition :		NATURE DES CULTURES					APTITUDE A L'EPANDAGE						
HT	Habitation tiers	FP	Fortes pentes	FRS Puits	RPE	TL	Terres labourables	Surface toujours en herbe			Surface non épanchable pâturée		
CE	Cours d'eau	ZH	Zone hydromorphe	PA Parcours extérieur	phosphore élevé	STH	Surface						
PE	Puits d'eau	VG	Veget / Vignes	BA Bâtiment	Surface élevée								
Page	IIDi	Commune	Sect	N° parcelle	Exploitant	Surface initiale	Surface potentiellement épanchable après exclures réglementaires	Exclusion pédologique	Soils aptes à l'épandage		Surface apte à l'épandage		
1	1	BRESSUIRE	AD	303-304-50 (p)-301-80-81-82	GAEC CHABAUTY	10,05	CE-PE	1,88	classes 0	classes 1	classes 2	T.L	
4	4		C	512	GAEC CHABAUTY	3,53				3,53		0,00	
		TOTAL page 1											
2	3	BRESSUIRE	C-AC	281-280-259 (p)-257-256-16 (p)-15-14-37-27 (p)-17 (p)-26 (p)-29-30-31-33-25 (p)-18 (p)-24 (p)-23 (p)-22 (p)-21-20-243-19-242-241-588-589-240-588 (p)-509-283	GAEC CHABAUTY	65,73	CE-HT-PE	3,88	ZH	47,74		2,88	
7			AB	38-39		5,83				4,42		0,46	
8			C	229-504-155-480-198-435		21,37				2,62	15,34	2,06	
		TOTAL page 2											
3	2	BRESSUIRE	C	262-268-269-274-732 (p)-733 (p)-734	GAEC CHABAUTY	8,76	HT-mars	0,54	ZH	6,62		0,65	
5			C	88-100		5,52	mare			5,49			
6			C	497-117-118-119-484-110-438-103		9,51	CE-mars	1,65	ZH	6,47			
		TOTAL page 3											
		TOTAL											
		sous-total GAEC CHABAUTY											
		TOTAL											
		Surface réglementairement épanchable en lisier et fumier (épandage à plus de 100 m des habitations tiers)				103,95	hectares						
		Surface inapte à l'épandage du lisier ou/et fumier suite aux repérages des zones hydromorphes				10,98	hectares						
		Surface apte à l'épandage du lisier et fumier				92,97	hectares						
		Surface complémentaire réglementairement épanchable* (épandage à plus de 50 m des habitations tiers)				6,05	hectares						
		Surface totale à l'épandage				99,02	hectares						
		Surface non épanchable pâturée				7,07	hectares						

* les épandages des fumiers de volailles de chair et des fientes à plus de 65 % de matière sèche peuvent être réalisés à 50 m des habitations des tiers sous réserve d'un enfouissement dans les 24 heures. Les épandages de lisiers traités grâce à un procédé atténuant les odeurs bénéficient du même droit.

QUELLES SONT LES DISTANCES A RESPECTER ?

Distances réglementaires pour l'épandage des effluents liquides, fumiers et litières des élevages hors-sol (volailles, porcs, bovins, veaux à l'engrais)

Distances réglementaires minimales et délai maximal d'enfouissement après épandage					
Lisier et purins avec dispositif permettant l'injection directe dans le sol	Délai maximal d'enfouissement	Immédiat	Délai maximal d'enfouissement	12 h	Autres cas
	Distance minimale	15 m	Distance minimale	100 m	
Fumier bovins et porcs compact non susceptibles d'écoulement, après un stockage d'eau minimum deux mois	Délai maximal d'enfouissement	24 h	Délai maximal d'enfouissement	12 h	Compost élaboré
	Distance minimale	15 m	Distance minimale	10 m enfouissement non imposé	
Habitations ou locaux occupés par des tiers Stades, terrains de camping agréés (sauf terrain de camping à la ferme)	Délai maximal d'enfouissement	Immédiat	Délai maximal d'enfouissement	12 h	Autres cas
	Distance minimale	15 m	Distance minimale	100 m	

(1) En cas d'injection directe dans le sol, la distance minimale est ramenée à 15 mètres. Pour un épandage avec un dispositif de buse palette ou de rampe à palettes ou à buses, cette distance est portée à 100 mètres.

L'épandage des effluents d'élevage et des produits issus de leur traitement est interdit à moins de :	
Berges des cours d'eau	35 m (10 m*)
Points d'eau destinés à l'alimentation humaine	50 m
Zones de baignade et plages (2)	200 m
Pisciculture - Zone conchylicoles	500 m

10 m* : l'épandage en bordure de cours d'eau est réduit à 10 m si une bande de 10 m enherbée ou boisée ne recevant aucun intrant est implantée de façon permanente en bordure des cours d'eau.



(2) Le préfet peut réduire cette distance jusqu'à 50 m pour l'épandage de composts élaborés.

TOUT EPANDAGE SUR LES JACHERES OU TERRES INCULTES ET SUR LES SOLS INONDES OU DETREMPES EST INTERDIT






**CARTE DE LOCALISATION
DES PARCELLES D'EPANDAGE**

GAEC CHABAUTY
"La Piranderie - Noirterre" 79300 - BRESSUIRE




Légende :

-  Ilots du GAEC CHABAUTY
-  Site d'élevage

Administratif - divers :

-  Limites communales
-  Captages (aucun à proximité)
-  Périmètre de protection immédiat
-  Périmètre de protection rapproché
-  Périmètre de protection éloigné

Milieu naturel :

-  ZNIEFF de type I (aucune à proximité)
-  ZNIEFF de type II (aucune à proximité)
-  Natura 2000 (aucune à proximité)

Fond cartographique : carte IGN au 1/25000 ème
Source de données : Photopacs exploitants
Auteur : AM

ETUDE : Projet GAEC CHABAUTY

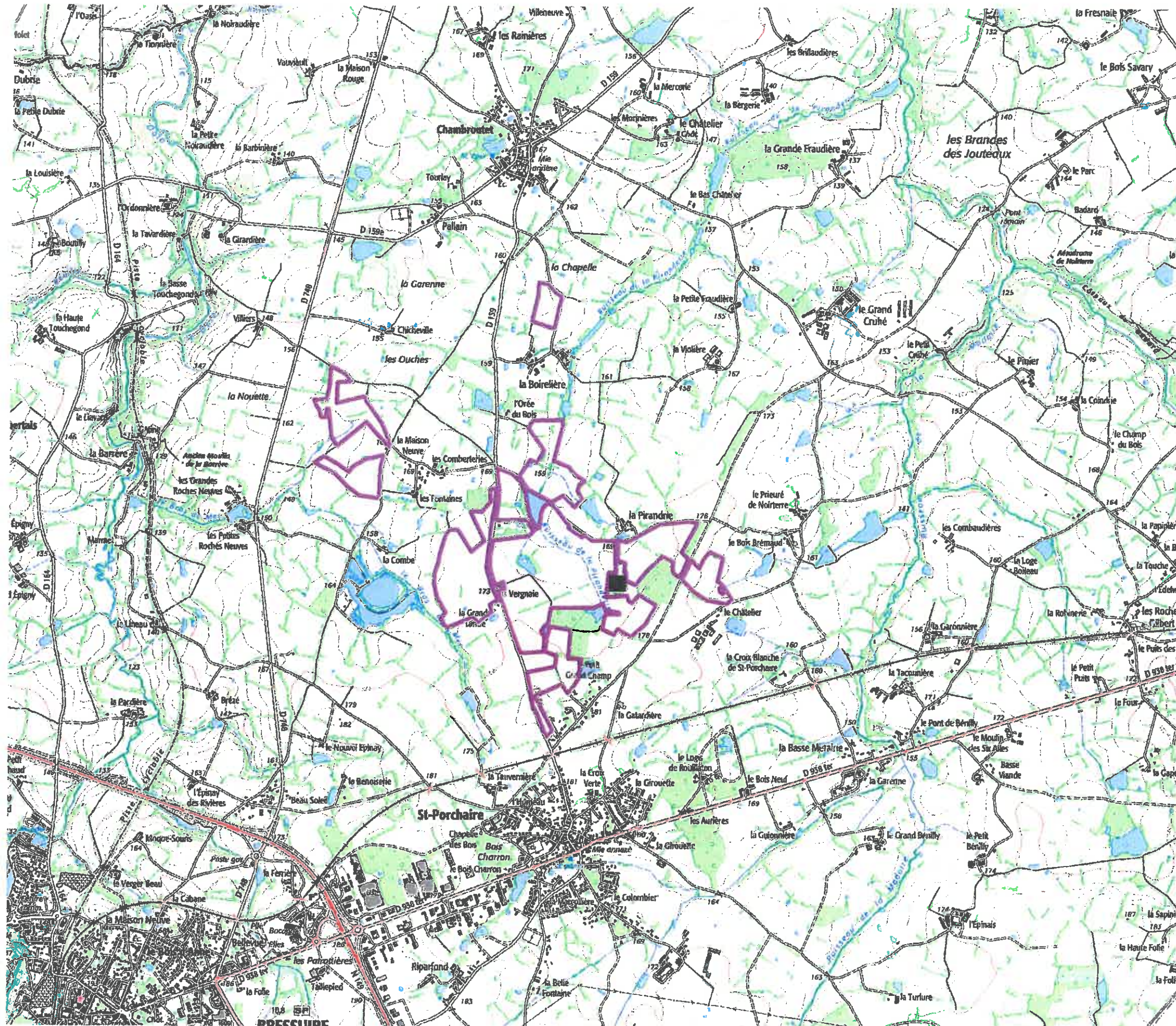
N° Affaire : 001742

Client : GAEC CHABAUTY

ECHELLE : 0 375 750 1 500 Mètres

Seule l'échelle métrique est garantie

DATE : 22/06/2016



Plan d'épandage de déjections animales

GAEC CHABAUTY "La Piranterie" 79 300 - BRESSUIRE

Exploitant : GAEC CHABAUTY

Commune : BRESSUIRE

Section : C-AD Ilots : 1-4

Limites de parcelles ou d'ilots

Habitations de tiers

STH : surfaces toujours en herbe

Zones exclues réglementairement

Surfaces suppl. épendables TL

page 1

Echelle : 1/5 000

Aptitude des sols à l'épandage

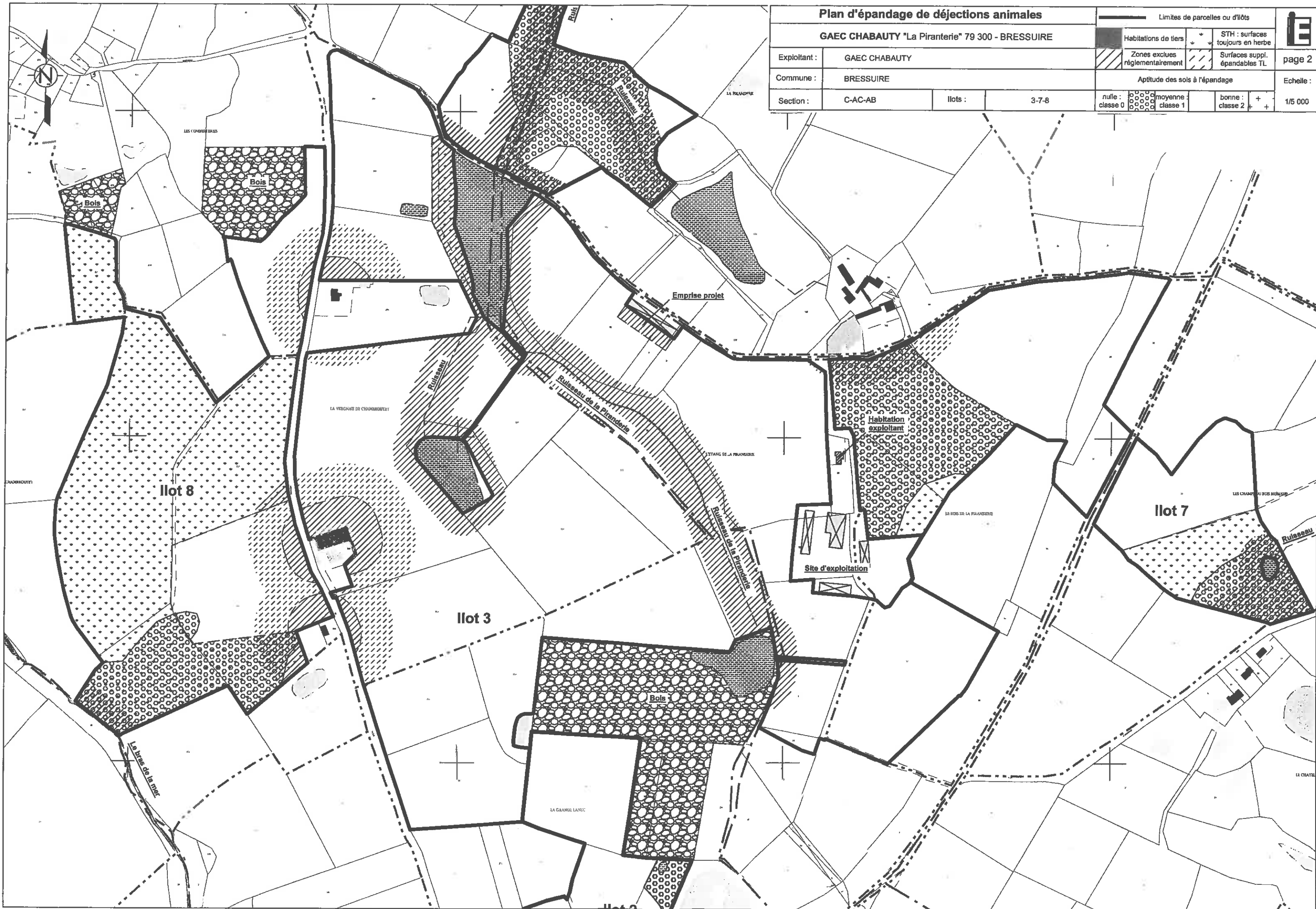
bonne : classe 1

bonne : classe 2

nulle : classe 0



Emprise projet



Plan d'épandage de déjections animales

GAEC CHABAUTY "La Piranterie" 79 300 - BRESSUIRE

Exploitant : GAEC CHABAUTY

Commune : BRESSUIRE

Section : C-AC-AB

Ilots : 3-7-8

Limites de parcelles ou d'ilots		Habitations de tiers Zones exclues réglementairement	STH : surfaces toujours en herbe Surfaces suppl. épandables TL	page 2
Aptitude des sols à l'épandage				
nulle : classe 0	moyenne : classe 1	bonne : classe 2		

Ilot 8

Ilot 3

Ilot 7

Site d'exploitation

Habitation exploitant

Emprise prolet

LA GRANGE LANTUC

LES CHAMBRONS

LA PIRANTERIE

LA VERGNE DE CHAMBRONET

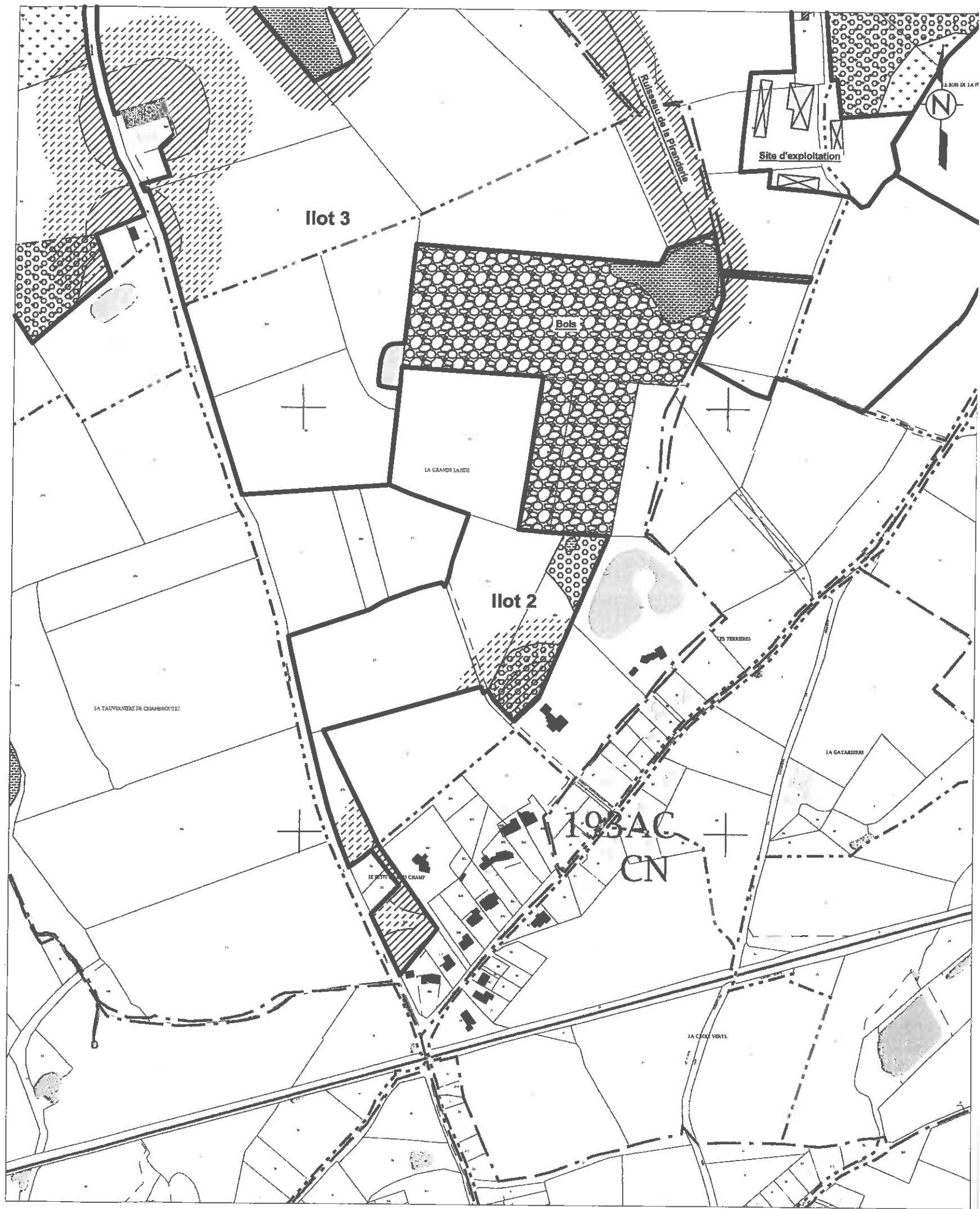
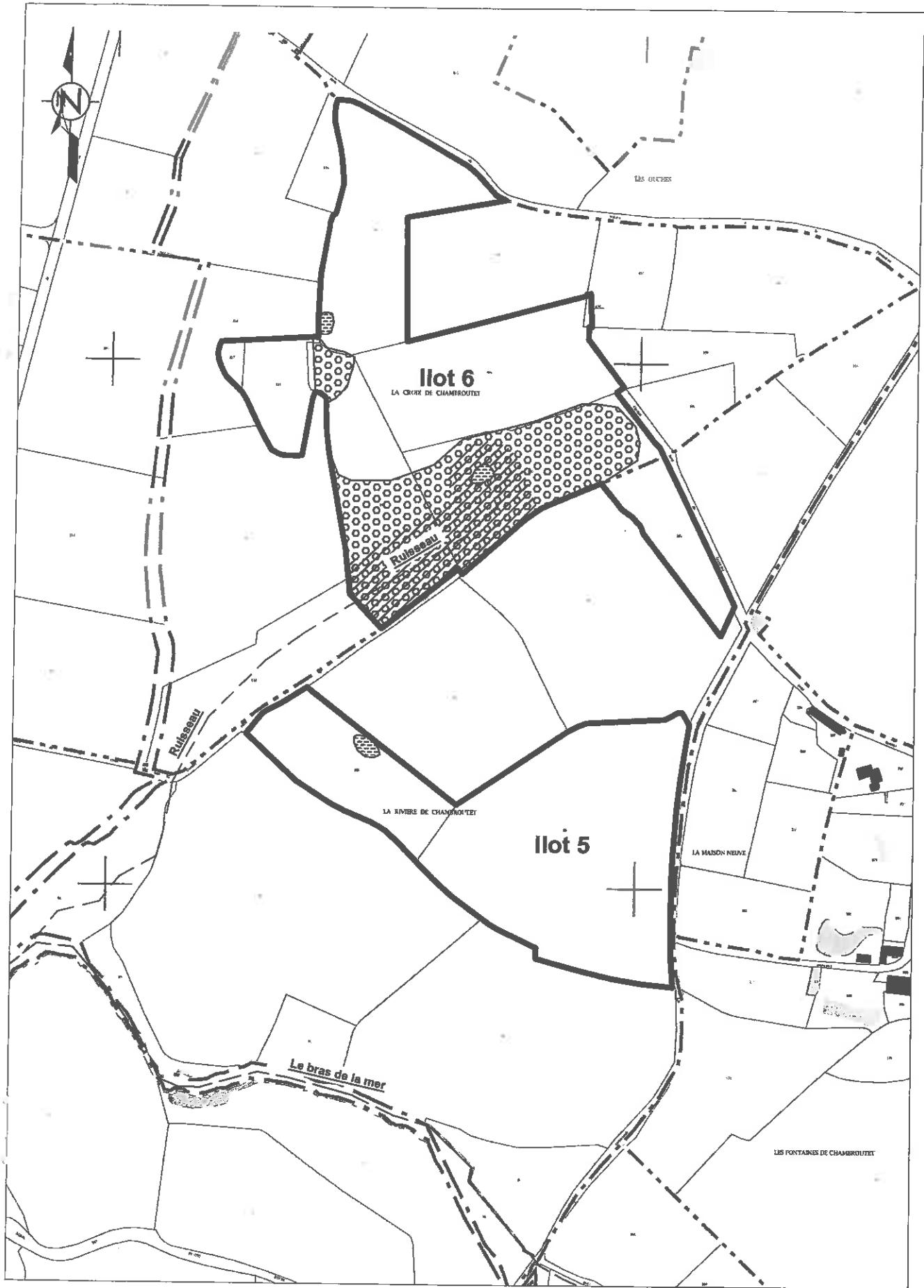
ETANG DE LA PIRANTERIE

LE BOS DE LA PIRANTERIE

LES CHAMBRONS

La base de la mer

Ilot 2



Plan d'épandage de déjections animales				Limites de parcelles ou d'ilôts		E
GAEC CHABAUTY "La Piranterie" 79 300 - BRESSUIRE				■ Habitats de tiers	↓ STH : surfaces toujours en herbe	
Exploitant :	GAEC CHABAUTY			▨ Zones exclues réglementairement	▨ Surfaces suppl. épandables TL	
Commune :	BRESSUIRE			Aptitude des sols à l'épandage		Echelle : 1/5 000
Section :	C	Ilots :	2-5-6	○ nulle : classe 0	○ moyenne : classe 1	